



Date:	21^e réunion du Conseil d'administration de la FRA, 20 - 21 mai 2015
Sujet:	Avis du Conseil d'administration sur les comptes définitifs 2014 de la FRA

Sous réserve de toute observation publiée par la Cour des comptes européenne dans son rapport sur les comptes définitifs de la FRA pour l'exercice 2014, le Conseil d'administration de la FRA, ayant reçu les comptes définitifs susmentionnés (conformément à l'Article 99 (2) du règlement financier), a donné un avis favorable sur ces comptes.

**Pour le Conseil
d'administration:** _____

Date: 20 mai 2015

La Présidente: _____

D. Seaman